

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

### SOMMAIRE

Directoire du carême actuel, 439. — La parole de Dieu, 440. — Mgr Benjamin Pâquet, 441. — M. P. O. Drolet, Ptre, 443. — Actes de l'Episcopat canadien, 446. — Le procès des Assomptionnistes, 447. — La République maçonnique, 449. — Le T. R. P. Bricet, 449. — M. Coppé et les ordres religieux, 450. — La France et l'Angleterre, 450. — La famine aux Indes anglaises, 450. — Dénombrement du clergé canadien, en 1790. 450. — Le canal de Nicaragua, 451. — La politique d'un perroquet, 451. — Au Transvaal, 451. — Aux Philippines, 451. — Page inédite de l'histoire de Charlesbourg, 451. — Captivité et délivrance d'un évêque grec en 1858, 453. — Nécrologie, 454. — Memento hebdomadaire, 454. — Calendrier, 454.

---

### Directoire du carême actuel

1o — Les quatre derniers jours de la Semaine-Sainte seront maigres ;

2o — Tous les dimanches seront gras ;

3o — Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis — à l'exception du samedi des Quatre-temps, du Jeudi-Saint et du Samedi-Saint — tout le monde pourra faire le repas principal en gras ; et ces jours-là, les personnes, légitimement empêchées ou dispensées de jeûner, pourront faire les trois repas en gras ;

4o — Les autres jours, c'est-à-dire les mercredis et les vendredis, ainsi que le samedi des Quatre-temps, le Jeudi-Saint et le Samedi-Saint, seront maigres ;

5o — On devra s'abstenir de faire usage d'aliments maigres et d'aliments gras au même repas ;

6o — L'obligation de jeûner devra s'observer tous les jours de la semaine — les dimanches exceptés — comme à l'ordinaire.

### La parole de Dieu

Puisque la parole de Dieu est efficace aujourd'hui comme autrefois, pourquoi produit-elle ordinairement si peu de fruits ?

La première cause est l'endurcissement du cœur. Il y a une foule d'hommes que rien ne touche. Les exhortations les plus pressantes, les preuves les plus évidentes de l'amour de Dieu, le jugement et les grandes vérités éternelles, rien ne peut les ébranler. Plongés dans les matières, assoiffés des plaisirs, des honneurs et des biens de la terre, ils perdent peu à peu toute sensibilité pour tout ce qui n'est pas matériel, et leurs intérêts spirituels les laissent froids et indifférents.

La seconde cause est l'inconstance du cœur. Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit, s'écrie le peuple de Dieu, et quelques jours après, il danse autour du veau d'or et lui rend ses adorations.

Le peuple accourt entendre saint Jean-Baptiste, prêchant sur les bords du Jourdain, et demande à recevoir le Baptême. Puis, peu après, sa ferveur se refroidit et il retourne à ses anciens égarements.

Quelle allégresse lors de l'entrée triomphante de Jésus à Jérusalem ! De toutes parts retentit l'*Hosanna* au fils de David. On jonche la route de feuillage, on étend des vêtements sous ses pieds. Quelques jours plus tard, le même peuple réclame la mort de celui qu'il a accueilli au milieu des cris de joie.

Combien peuvent s'adresser les mêmes reproches ! N'est-ce pas là l'histoire journalière du plus grand nombre ? Dans certaines épreuves, près d'une tombe qui vient de se fermer, au sortir d'un sermon qui nous émeut, nous rentrons en nous-mêmes, nous formons de sérieuses résolutions, et nous sommes décidés à changer de vie. Mais bientôt ces bonnes impressions s'effacent, les occasions se présentent de nouveau, et nous continuons le même train de vie. C'est pourquoi on dit proverbialement que l'enfer est pavé de bonnes intentions.

La troisième cause c'est la passion dominante. Son langage contredit sans cesse la parole de Dieu. Heureux les pauvres, dit l'Évangile. La passion s'écrie : enrichissons-nous

par tous les moyens. L'Évangile dit : Renoncez à vous-même. La passion s'écrie : hâtons-nous de jouir de la vie, car les jours passent vite. Le Saint-Esprit dit : n'aimez ni le monde, ni ce qui est du monde. La passion s'écrie : faites ce que bon vous semble, ne vous inquiétez ni de la religion, ni du droit, ni de la moralité.

Comment la parole divine pourrait-elle germer et produire du fruit, dans une âme dominée par les passions ! L'exemple d'Hérode dominé par sa passion l'empêche de profiter des exhortations de saint Jean-Baptiste et le pousse au crime.

---

### Monseigneur Benjamin Pâquet

---

Le Séminaire de Québec est en deuil ; la mort vient de frapper un de ses membres les plus distingués dans la personne de Mgr Benjamin Pâquet. Déjà depuis quelques années, le mauvais état de sa santé l'avait condamné au repos : mais personne ne prévoyait une mort aussi prochaine. Pour lui, la mort ne l'a pas surpris, il en parlait souvent comme s'il eût attendu bientôt sa visite. Il s'est éteint après une semaine de maladie aigüe, acceptée avec la patience et la foi d'un saint prêtre.

Mgr B. Pâquet naquit à Saint-Nicolas, le 27 mars 1832. Ses parents, Etienne Pâquet et Ursule Lambert, après lui avoir donné une éducation de famille très soignée, l'envoyèrent au Séminaire de Québec pour y faire ses études. Il termina son cours classique en 1854, gagnant par un examen brillant, le diplôme de Bachelier ès-Arts qui lui fut présenté à l'Université Laval par Lord Elgin, alors gouverneur du Canada. Mgr B. Pâquet, et Mr l'abbé P. Roussel, son confrère de classe, sont les deux premiers Bacheliers-ès-Arts de cette institution. Ordonné prêtre le 20 septembre 1857, il fut nommé vicaire à la Basilique de Québec. Pendant cinq ans il y dépensa les premières ardeurs de son zèle et de sa ferveur sacerdotale. En 1862 il entra au Séminaire comme professeur, et l'année suivante (1863) il partait pour Rome afin d'y faire des études spéciales de Théologie. Il demeura trois ans à Rome au Séminaire français, suivant les cours de Théologie au Collège Romain, et en mai 1866 il fut chargé de l'enseignement de la Théologie Morale, à l'Université Laval. Il occupa la chaire de Théologie jusqu'en 1873, alors

qu'il partit pour Rome, chargé d'une mission spéciale auprès du Saint-Siège. Il demeura dans la Ville Eternelle pendant cinq ans, et ce fut pendant ce séjour à Rome qu'il reçut le titre de Protonotaire Apostolique (1876). De retour à Québec en 1878, il s'occupa de nouveau de l'enseignement théologique pendant un an, et en juin 1879, il fut nommé Procureur du Séminaire de Québec. Il laissa la Procure en 1885 pour devenir Directeur du Grand Séminaire, et deux ans plus tard, en 1887, il fut élu Supérieur du Séminaire et Recteur de l'Université. Il occupa cette haute position jusqu'en 1893, alors qu'il reprit la direction du Grand Séminaire. En 1896, le mauvais état de sa santé le força à abandonner cette charge. Depuis, il a vécu tantôt à Saint-Nicolas où il passait la belle saison dans sa villa "l'Ermitage," tantôt au Séminaire de Québec où il revenait passer la saison d'hiver. Depuis l'hiver dernier il donnait une partie de son temps à son frère, M. l'abbé Louis H. Pâquet, Aumônier des Sœurs Franciscaines. Il avait pris des appartements au monastère de ces Sœurs dont il aimait et admirait l'œuvre par excellence, l'Adoration du Très Saint-Sacrement. Il n'avait pas cessé pour cela d'appartenir de cœur et d'âme au Séminaire de Québec, et c'est dans cette maison, où il a dépensé sa vie, que la mort l'a saisi dimanche à une heure et demie de l'après-midi.

Son corps a été exposé dans la Chapelle de la Congrégation du Petit Séminaire et transporté à la Basilique mercredi après-midi à quatre heures. Le service funèbre a eu lieu jeudi à neuf heures, et après le service la dépouille mortelle a été déposée dans les caveaux de la chapelle du Séminaire.

Monseigneur Pâquet laisse à ses confrères l'exemple d'une fidélité constante à la règle, d'une grande piété, et d'une dévotion profonde à la Sainte Eucharistie.

---

**Mr F.-O. Drolet, Ptre.**

---

M. l'abbé Pierre-Olivier Drolet, curé de Saint-Jean Deschail-  
lons, est décédé le 9 février, à l'âge de soixante-dix ans.

Il était à donner une retraite aux élèves de son couvent lorsqu'il a été frappé de paralysie et enlevé à l'affection de ses paroissiens.

M. Drolet, né à Québec le 12 novembre 1830, fit son

cours classique au Séminaire de Québec, auquel il resta toujours étroitement attaché et qu'il aimait à revoir.

Ordonné à Québec le 17 mai 1856, il fut nommé aussitôt vicaire à Notre-Dame de Lévis; en 1857 il fut transféré au vicariat de Saint-Patrice de Québec avec la desserte de la Grosse Ile que sa connaissance de la langue anglaise lui rendait facile. En 1858 il fut nommé au vicariat des Ecureuils, et en 1859, premier curé du Cap-Rouge où il résida jusqu'en 1883, année de sa nomination à la cure de Saint-Jean Deschaillons.

Au Cap Rouge M. Drolet créa tout. Il fallait rendre plus morale cette population ouvrière mêlée journallement aux marins venus de tous les coins de l'univers, et il y réussit. Il bâtit une jolie église qu'il lui enseigna à visiter assidûment. A tous il donna l'exemple de cette piété douce et invariable qui édifiait tous ceux qui l'ont connu.

La prospérité du Cap-Rouge fut de courte durée. Cependant il trouva moyen de doter cette paroisse d'un beau couvent dirigé par les Sœurs de la Charité. M. Drolet avait hérité de biens assez considérables qu'il dépensa intégralement en bonnes œuvres au Cap-Rouge. Puis un jour vint où lui manquèrent les ressources nécessaires pour vivre convenablement. L'Archevêque de Québec informé de la chose, lui confia alors la cure de Saint-Jean. Là, il continua encore sa vie pieuse et paisible, donnant à tous l'exemple d'une régularité parfaite, et d'une charité inépuisable. Les revenus de cette cure étant assez considérables, il augmenta ses aumônes. Les familles pauvres de Saint-Jean pourraient en dire long sur ce chapitre. Nous disions plus haut qu'il aimait le Séminaire. Cette affection n'était pas seulement platonique, mais se traduisait par des actes, en faisant entrer dans cette maison plusieurs jeunes gens qui y ont reçu une excellente instruction. Sous son règne, 22 jeunes gens de Saint-Jean sont entrés au Séminaire — trois d'entre eux sont prêtres — deux sont médecins, quelques-uns, sans avoir terminé leur cours, gagnent honorablement leur vie, et plusieurs sont encore étudiants. Un plus grand nombre de jeunes filles ont été placées dans les couvents des paroisses voisines, et surtout aux Ursulines et à l'Ecole Normale. Personne ne sait ce qu'il a dépensé pour l'éducation, mais il est connu qu'il donnait royalement et avec une amabilité parfaite. A peine arrivé à Saint-Jean, il restaura le vieux presbytère,

vieille maison de pierres tout à fait démodée, qu'il rajeunit un peu et rendit plus confortable. Il transforma également toutes les dépendances. Cela fait, il entreprit les embellissements du terrain de la fabrique.

Il y a peu de paroisses dans le diocèse aussi favorisées sous ce rapport.

Le presbytère est placé au centre d'un square rectangulaire de 4½ arpents de superficie, et planté de beaux arbres qui en font un bosquet véritablement enchanteur. L'avenue qui aboutit au presbytère et au parterre est princière.

Aussi les paroissiens ne tardèrent pas à apprécier les qualités multiples de leur curé. En quelques années, grâce à l'entente du curé et des citoyens, le village se métamorphosa, le commerce se développa, et aujourd'hui Saint-Jean est assurément une des paroisses les plus importantes.

Dans l'intervalle, M. Drolet agrandit le cimetière devenu insuffisant. Le champ des morts est vaste et d'une beauté sévère, comme il convient si bien à ce lieu. Enfin en 1898 il commença la construction du couvent projeté dès son arrivée et que certaines circonstances avaient toujours retardée.

En septembre dernier, les Sœurs de la Charité recevaient les élèves, garçons et filles, dans une superbe construction en briques comptant 5 étages, longue de 100 pds et large de 50. Ce couvent est un des plus spacieux et des plus modernes du diocèse.

Telles sont en résumé les œuvres de M. Drolet.

Un mot de son caractère. Doux, affable au plus haut degré, bienveillant pour tous, il régnait sur les cœurs. On l'a constaté le jour de ses funérailles, en voyant pleurer des yeux qui se mouillent rarement. Que M. Drolet était édifiant pendant les retraites ecclésiastiques ! Comme il priait bien ! Eh bien ! tel il était en retraite, tel il fut toujours au milieu de ses paroissiens. Chaque après-midi, il allait réciter Matines et Laudes devant le Saint-Sacrement, et entendait ensuite la confession des personnes qui se présentaient.

Le matin les confessions terminées, il montait à l'autel et célébrait la sainte messe avec une piété peu ordinaire. Malgré ces excellentes qualités M. Drolet n'était pourtant pas parfait. Il était un peu trop bon, défaut facile à pardonner, il faut l'avouer.

Le mardi, 6 février, il avait fait une instruction aux élèves de son couvent, précisément sur la mort. " Vivons saintement, mes-

enfants, avait-il dit en terminant, peut-être serons-nous appelés au tribunal de Dieu plus tôt que nous ne pensons." Les élèves descendirent ensuite au réfectoire, et au retour, une Sœur retournant à la chapelle aperçut M. Drolet gisant à terre.

Le choc avait été tellement fort que son dentier s'était détaché et était tombé à quelques pieds de distance. Le pauvre curé venait d'être frappé de paralysie. Le Bon Dieu lui accorda la grâce de recevoir les derniers sacrements en pleine connaissance, en lui laissant l'usage de ses facultés jusqu'au coucher du soleil. — Alors il entra en agonie et mourut, le vendredi soir à 9 heures. Les funérailles ont eu lieu, le 13 février, présidées par Mgr Marois qui a chanté le service et fait l'éloge funèbre. L'assistance comptait 24 prêtres et un nombre considérable de fidèles parmi lesquels on remarquait les principaux paroissiens de la paroisse et des alentours. M. Drolet a été inhumé sous les dalles du sanctuaire, à deux pas de ses prédécesseurs, MM. Noël et Lahaye.

Mgr Marois a annoncé en terminant, que le futur curé n'eserait nommé qu'au printemps. M. Drolet a légué à son couvent une prime d'assurance de 1,000 piastres, ainsi que son mobilier, à la seule condition de prendre soin d'une vieille sœur, âgée de 85 ans. C'est un don qui consolide la fondation de cette maison destinée à faire tant de bien. Il lègue aussi 100 piastres à la fabrique de Saint-Jean et 50.00 à celle du Cap-Rouge.

Qu'on veuille bien ne pas oublier ce digne prêtre et implorer la miséricorde de Dieu en sa faveur.

D. GOSSELIN, Ptre.

### Actes de l'Épiscopat canadien

- 15 octobre 1768 : Circulaire de Mgr Briand faisant connaître aux curés les intentions du gouverneur sur l'union entre les anciens et les nouveaux sujets du Roi.
- 22 mai 1775 : Mandement de Mgr Briand au sujet de l'invasion du Canada par les Américains.
- 13 juin 1775 : Circulaire de Mgr Briand au sujet du rétablissement des Milices.
- 31 décembre 1775 : Mandement ordonnant la récitation de certaines prières à l'issue de la messe.
- 12 mai 1776 : Mandement de Mgr Briand aux citoyens de

- Québec au sujet de la défaite des américains sous les murs de Québec.
- 1776 : Mandement de Mgr Briand aux sujets rebelles pendant l'invasion américaine, et dans lequel il démontre que la religion n'a rien à attendre des puritains et des indépendants des Etat-Unis.
- 12 juin 1776 : Le gouverneur Carleton rentre dans Montréal, et M. Montgolfier, vicaire général, le reçut et le complimenta le premier au sortir du bateau.
- 29 décembre 1776 : Mandement de Mgr Briand ordonnant de célébrer l'anniversaire de l'évacuation de Québec par les américains le 31 décembre 1775.
- 21 août 1787 : Adresse du clergé de Québec présentée à Son Altesse royale Guillaume Henri.
- 14 juin 1789 : Mandement de Mgr Hubert pour des prières publiques, à l'occasion du rétablissement de la santé du Roi.
- 14 juin 1789 : Adresse du clergé au Roi à l'occasion du rétablissement de sa santé.
- 18 juin 1789 : Circulaire de M. Gravé, vicaire général, ordonnant un *Te Deum* à l'occasion du rétablissement de la santé du Roi.
- 2 novembre 1789 : Lettre pastorale de Mgr Hubert aux habitants de Détroit, leur recommandant la fidélité au Roi et au gouvernement. Lettre pastorale de Mgr Hubert aux Hurons de Détroit, leur recommandant la fidélité au Roi.
- 7 août 1790 : Circulaire de Mgr Hubert aux curés, recommandant d'user de leur influence pour seconder les vues du gouverneur au sujet de la milice canadienne.
- 9 novembre 1793 : Circulaire au clergé à l'occasion des rumeurs de guerre.
- 5 novembre 1793 : Circulaire de Mgr Hubert recommandant aux fidèles la fidélité au gouvernement.
- 22 décembre 1798 : Mandement de Mgr Denaut, prescrivant des actions de grâces après la victoire de l'amiral Nelson.
- 1 août 1802 : Mandement de Mgr Denaut ordonnant des actions de grâces publiques à la suite du rétablissement de la paix.
- 15 janvier 1804 : Mandement de Mgr Denaut pour des prières publiques à l'occasion d'une nouvelle guerre.

(A suivre)

### Le procès des Assomptionnistes

Il s'est terminé, comme il était aisé de le prévoir, par une condamnation à trois piastres d'amende pour chacun des prévenus et à la dissolution de la Congrégation.

La dissolution de la Congrégation ! C'était l'objectif unique de la franc-maçonnerie.

*La Croix* raconte ainsi le départ des accusés pour le prétoire :

Lundi matin, à 11 heures, les douze moines Assomptionnistes, poursuivis parce qu'ils forment une association de plus de vingt personnes, se réunissaient dans la chapelle de la rue François 1er, au pied de l'autel où le Saint-Sacrement est exposé depuis deux mois.

Les soldats du Christ viennent, à l'heure décisive, saluer une dernière fois Celui pour lequel seul ils ont toujours combattu.

La communauté entonne le chant du *Veni Creator* ; elle demande à l'Esprit de force d'assister ceux qui vont représenter tous leurs frères.

Toute l'assistance unit sa voix à celle des douze : le spectacle est vraiment imposant.

L'hymne achevée, le T. R. P. Picard se lève : " Nous allons partir en chantant le cantique de la foi, le cantique des luttes et des victoires, le cantique des libertés religieuses, le cantique du chrétien : *Credo*."

Le cortège des douze s'avance, le T. R. P. Picard en tête. Sa haute stature domine les nombreux fidèles qui se pressent sur son passage.

Les fronts s'inclinent, les mains se tendent, les larmes coulent. Le R. P. Hippolyte sort le dernier, ralenti par l'âge et les infirmités. Quelques personnes se précipitent vers le vénérable vieillard, baisent ses mains et ses vêtements.

L'enquête et les plaidoyers terminés, le Président du tribunal a demandé aux prévenus s'ils avaient quelque chose à ajouter pour leur défense.

Alors le Supérieur général, le T. R. P. Picard, s'est levé et a fait la déclaration suivante :

Je comptais prendre la parole, mais souffrant de la longueur de ces débats, je ne le puis.

Je ne dirai que ces simples mots :

Nous sommes des religieux.

Nous n'avons pas la prétention d'être autre chose que des religieux.

Nous avons accompli toutes choses à ciel ouvert.

Notre but est d'étendre le règne de Jésus-Christ ; c'est là toute notre ambition.

Qu'on nous loue ou qu'on nous attaque, nous resterons religieux.

Si, au cours de ces débats, nous avons eu des mouvements d'indignation, cela a été quand on nous a blessés dans notre dignité de religieux.

Si mon indignation a été trop grande, qu'on me pardonne.

Et maintenant nous nous confions à votre justice et nous disons avec l'Apôtre :

“ Si on nous permet d'agir, nous agirons ouvertement.

“ Si on nous empêche d'agir, nous souffrirons la persécution.”

Nous sommes des Français, nous voulons le bien de la France, son bien religieux.

Le Pape m'a honoré de sa confiance, il a bien voulu me confier les secrets de son cœur et ses secrets sur la France. Je ne les ai jamais trahis.

Mais je puis dire qu'ils concernaient le bien religieux de notre pays.

Ce bien, je puis le dire en leur nom, tous mes religieux l'ont cherché. (Vive émotion.)

La sortie s'est effectuée dans un silence lugubre.

Toutes les mains se sont tendues vers les condamnés.

Rue François 1er, après le chant du *Credo*, le T. R. P. Picard a prononcé une allocution.

— Réjouissez-vous, mes Frères, a-t-il dit en substance, car nous avons été jugés dignes de souffrir pour le Christ.

Nous avons l'insigne honneur d'être frappés les premiers parmi les religieux.

Demain matin, nous chanterons le *Te Deum*.

Ce jugement inique est porté en appel.

---

### La République maçonnique

---

Les dernières élections sénatoriales en France ont été cuisantes pour la République maçonnique. Elle a perdu 18 sièges.

### Le T. R. P. Bricbet

Le 22 janvier, s'est éteint pieusement, à Rome, un des religieux qui comptaient le plus grand nombre d'amis dans le clergé, et qui sera grandement soutenu par leurs suffrages devant Dieu.

Le T. R. P. Bricbet, procureur du Séminaire français depuis quarante ans, s'est dévoué avec une activité remarquable à cette œuvre qu'il a servie sous divers supérieurs; c'est lui qui l'a reconstruite. Il a été le père nourricier d'une immense famille sacerdotale et a gardé les amitiés des prêtres distingués, venus depuis tant d'années à Rome puiser la doctrine de l'Eglise. Il était, de plus, l'organisateur de l'hospitalité que le Séminaire français offre à NN. SS. évêques et à certains prêtres: il remplissait ce rôle avec un tact qui lui attirait toutes les sympathies.

Le P. Henri Bricbet, né le 11 février 1827 à Vannes. Etudes classiques au Petit Séminaire de Sainte-Anne. Deux années de Grand Séminaire à Vannes. Entré comme postulant à Notre-Dame du Gard le 13 octobre 1853, y achève ses études théologiques; prêtre le 17 mai 1856.

Les obsèques du R. P. Bricbet ont eu lieu au milieu d'un concours considérable de la colonie française.

### M. Coppée et les ordres religieux

" Est-ce pour complaire au Suprême Conseil et aux arrière-Loges que le ministre annonce de nouvelles rigueurs contre les ordres religieux. C'est probable, car, depuis de longues années, la franc-maçonnerie multiplie les efforts de sa propagande athée et avoue son dessein diabolique de déchristianiser la France.

" Ces persécutions paraîtront d'autant plus iniques que, pendant la crise que nous venons de traverser et qui n'est pas encore close, hélas! le clergé, seul de toutes les classes sociales, a su garder un admirable sang-froid et une attitude parfaite de correction et de réserve: sa tenue fut, on peut le dire, irréprochable.

" En vérité, la raison demeure confondue devant tant de criminelle démenée.

" L'histoire universelle est là qui nous enseigne qu'aucune nation n'a jamais vécu sans armée et sans religion, sans patrio-

tisme et sans foi, et que leur déclin a toujours été un signe fatal de décadence et de mort.

---

### La France et l'Angleterre

---

Les ruineurs de guerre entre ces deux pays continuent à circuler. On dit que la France veut profiter des embarras actuels de sa voisine pour régler les différends concernant l'Égypte, Madagascar et Terre-Neuve. Cette supposition est très plausible.

---

### La famine aux Indes anglaises

---

La famine en ce moment aux Indes anglaises les plus terribles ravages. Les populations y meurent absolument de misère et de faim. Près de 4 millions d'habitants ne vivent que des aumônes du gouvernement!

---

### Dénombrement du clergé canadien en 1790

---

Le dénombrement du clergé canadien, fait en octobre 1790 par ordre du gouvernement, démontre que le nombre des prêtres était de 146.

---

### Le canal de Nicaragua

---

L'Angleterre a renoncé au protectorat qu'elle possédait avec les États-Unis sur le canal projeté de Nicaragua. Les derniers auront maintenant le droit absolu et exclusif de contrôle. Ce canal une fois construit, il sera plus facile aux Américains de s'emparer du commerce de l'Amérique du Sud.

---

### La politique d'un perroquet

---

Le perroquet ressemble à l'homme par la faculté de la parole et aussi par la facilité de changer d'opinion. Le fait suivant que raconte un journal en fournit la preuve. La reine de Belgique aperçoit un joli perroquet, d'allures dignes d'une cour royale, l'achète et en fait don à une de ses dames d'honneur. A peine au palais royal, l'animal se met à pousser des cris révolution-

naires. Scandale ! émoi ! Quelques courtisans zélés proposent de tordre le cou à cet anarchiste emplumé. La reine a préféré imiter la clémence d'Auguste, elle a eu, d'ailleurs, un plein succès. Le perroquet a préféré les gâteries princières à ses opinions, et il ne crie plus que : Vive la reine ! vive le roi !

---

### Au Transvaal

---

Bien que la guerre qui désole ce pays depuis quatre mois, ait causé la perte de milliers de vies et englouti des millions de dollars, on peut dire que tout est à recommencer. Il est évident que le conflit durera longtemps s'il n'y a pas d'intervention.

---

### Aux Philippines

---

Les Etats-Unis aux prises avec les Philippines depuis douze mois, sont presque dans le même embarras que l'Angleterre. On peut affirmer que leur besogne ne fait que commencer.

---

### Page inédite de l'histoire de Charlesbourg

---

La paroisse de Charlesbourg a l'avantage de jouir, depuis près d'un siècle, d'une pension fondée en faveur des enfants pauvres qui ont le goût et les aptitudes requises pour faire un cours classique.

La fondatrice est une ancienne paroissienne de Charlesbourg, Dame Jeanne Poulin, veuve de Etienne Trottier Beaubien.

Le testament qui renferme les clauses de cette fondation a été passé le 28 décembre 1808, par M. Roger Lelièvre, notaire, et régistrateur du comté de Portneuf lors de son décès.

Dame Trottier-Beaubien est décédée à Charlesbourg, le 17 octobre 1811, à l'âge de 88 ans, et a été inhumée dans l'église de cette paroisse, le 19 octobre du même mois, près du chœur, sous l'allée nord.

Voici la tenue des clauses stipulant cette fondation :

“Quant à la propriété de tous ses biens meubles et immeubles généralement quelconques, qui pourront se trouver lui appartenir au jour de son décès, après les legs ci-dessus remplis, la dite Dame Textatrice veut et ordonne que les dits biens meubles et immeubles soient vendus, et les revenus des

“ dits biens soient placés sur des biens de fonds, et la rente  
 “ d’iceux biens, ainsi que la rente de toutes les sommes qu’elle,  
 “ dite Textatrice, a déjà de placées et assises sur des fonds, que  
 “ toutes les rentes soient employées à payer des pensions au  
 “ Séminaire de Québec, pour y placer de pauvres enfants de la  
 “ paroisse de Charlesbourg, et notamment les enfants de Joseph  
 “ Villeneuve pour le présent, pour faire instruire et éduquer  
 “ les dits enfants, et ce à perpétuité, car telle est sa volonté.

“ Et veut et ordonne la dite Textatrice qu’après le décès de  
 “ la dite Marie Marguerite Bédard, légataire-usufructière, les  
 “ dits emplacements et dépendances soient vendus et le produit  
 “ d’iceux soit placé à constitution de rente, et la rente employée  
 “ à payer autant de pensions que possible, pour placer de pauvres  
 “ enfants pour y être instruits et éduqués. Car telle est sa  
 “ volonté.”

Le montant actuel de la fondation Poulin est de 1576,13 piastres.

Originellement il était un peu plus considérable, et avant longtemps il sera ramené au chiffre primitif.

Grâce à ce legs, plusieurs enfants peu fortunés de Charlesbourg ont pu faire leur cours classique. Quelques-uns sont devenus prêtres, et les autres sont généralement arrivés à d’excellentes positions dans la société. D. GOSSELIN, Ptre.

### Captivité et délivrance d’un évêque grec en 1858

C’était en 1858. Mgr Neapoléon Benjamin venait d’être nommé archevêque de Bosna-Sérai, après avoir rempli à la satisfaction de tous la charge d’évêque de Galata, à Constantinople. Jusqu’alors, nul ne s’était aperçu de ses tendances au catholicisme, ni de la persistance qu’il mettait à porter, sous l’ample manteau épiscopal de sa confession, une soutane à petits boutons que portent d’ordinaire nos évêques. Mais, comme d’ailleurs il était aisé de le prévoir, des prêtres de son entourage, appelés par leurs attributions à vivre dans son intimité, finirent par découvrir ses dispositions, et s’empressèrent de le dénoncer au patriarcat de Constantinople, qui bientôt après lui enjoignit de se rendre à la capitale.

Bien que cet ordre ne fût accompagné d’aucune explication qui en établit le caractère, l’archevêque devina aisément qu’il

allait paraître devant un tribunal, et, plein de courage, s'empressa d'obéir. Cependant, puisque la prudence est la mère des vertus, il s'abstint, en arrivant à Constantinople, de demander l'hospitalité au patriarcat, et prit un logement sous un toit plus sûr.

Un jour qu'il était sorti pour faire un tour de promenade; deux sicaires du patriarcat (pompiers palikares d'une réputation détestable) se ruèrent sur lui, et sans autre forme de procès, l'enfermèrent dans une voiture qui prit au galop la direction d'Andrinople. C'était un enlèvement par la force brutale, et il avait été si subitement exécuté que personne n'avait eu le temps de protester. D'ailleurs, les sicaires chargés du méfait étaient dûment munis de firmans impériaux qui, en cas de résistance de la part des populations, auraient mis la force armée de leur côté, et assuré l'exécution de leur ignoble mandat.

Comme on le pense, un événement de cette sorte était fait pour jeter l'émoi dans tous leurs cœurs amis de la justice; aussi l'ambassade de France à Constantinople, à la demande de la délégation apostolique, crut-elle devoir intervenir; par le canal du grand vizirat, elle réclama la personne de Mgr Neapoléon Benjamin au patriarcat grec: celui-ci sans vergogne affirma ignorer totalement le fait de sa disparition et le lieu de sa retraite.

M. Thouvenel, alors ambassadeur de notre nation auprès de la Sublime Porte, en homme indépendant et actif qu'il était, entreprit de découvrir le lieu de détention du malheureux captif, d'arriver jusqu'à lui, et d'en obtenir un document, signé de sa main, qui prouverait son enlèvement, sa réclusion forcée, et qui, mis sous les yeux de l'autorité Ottomane, l'obligerait de restituer à l'archevêque la liberté que le patriarcat lui avait arbitrairement enlevée.

La tâche n'était pas facile; heureusement la Providence, pour laquelle il n'y a pas de trames inextricables, intervint d'une façon qu'on peut dire merveilleuse.

Nul n'ignore que des nombreux monastères où les Grecs ont l'habitude de se rendre en pèlerinage, deux surtout, bâtis sur des rochers escarpés, se distinguent par leur ancienneté et par les légendes que le peuple s'est plu à y rattacher: le monastère du Mont Athos, en Macédoine, et celui de Saint-Jean de Billa, près de Samakoff en Bulgarie, dans l'une des plus hautes régions des Balkans (Hœmus). M. Thouvenel conjectura que l'un

des deux couvents devait cacher l'archevêque de Bosna-Séraï : la situation sauvage des lieux et le caractère de séquestration absolue qui leur est propre, justifiaient largement cette supposition. Sans plus tarder, il écrivit à M. Champoiseau, vice-consul de France à Philippopoli, le priant de faire des recherches actives dans les deux monastères.

(à suivre)

### Nécrologie

Mgr Benjamin Fâquet, P. A., décédé hier au Séminaire de Québec, était membre de la Congrégation du Petit Séminaire et de la société d'une messe, section diocésaine.

Archevêché de Québec, 26 février 1900.

J. CL. ARSENAULT, Ptre,  
Secrétaire.

Le Révérend M. Georges S. Beaulieu, ancien curé de Saint-Onésime, retiré à Sainte-Anne de la Pocatière, décédé le 27 février, appartenait à la société d'une messe (section provinciale) et à la Congrégation du Collège Sainte-Anne.

Son service et sa sépulture auront lieu jeudi.

Archevêché de Québec, 27 février 1900.

EUG.-C. K.-LAFLAMME, Ptre,  
Ass.-Secrétaire.

### Calendrier

4	DIM	vi	Idu Carême. Kyr. des dim. du Carême. Vép. de ce dim., mém. de S. Casimir, conf. (II Vép.) Suffr.
5	Lundi	tv	} De la férie.
6	Mardi	tv	
7	Mercur.	b	Quatre Temps. S. Thomas d'Aquin, confesseur et docteur.
8	Jeudi	b	S. Jean de Dieu, confesseur.
9	Vend.	r	Quatre-Temps. Ste Luce de N-S. J-C., <i>dbl. maj.</i>
10	Samd.	rt	Quatre-Temps. SS. Quarante Martyrs.

### Memento hebdomadaire

QUÉBEC. -- Les Quarante-Heures auront lieu au Cap-Santé le 5 ; à Saint-Frédéric, le 7 ; à Saint-Pierre, I. O., le 9.

Directeur, M. l'abbé D. GOSSELIN : Charlesbourg, Québec.